

**COMMUNE DE
FAUMONT**

Département du Nord
Arrondissement de Douai
Canton d'Orchies

☎ 03.20.61.91.91

Arrêté du Maire

Objet : Restriction temporaire de stationnement à l'occasion de travaux du 27/05/2022 au 26/06/2022 inclus rue du Boujon à Faumont.

Nous, Gilles BARBIEUX, Maire de la Commune de FAUMONT (nord),
Vu le code de la route et des collectivités territoriales,
Considérant que l'entreprise SADE TELECOM de ROUVROY & LUMBRES (62) mandatée par ORANGE effectuera des travaux 226, rue du Boujon à FAUMONT (59) du 27/05/2022 au 26/06/2022 inclus, et qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions sécuritaires.

Nature des travaux : pose de compteur - lot et fourreaux / branchement aux réseaux

ARRÊTE

Article 1er : Il est autorisé l'ouverture des travaux, le dépôt de matériaux sur le domaine public ainsi que le stationnement d'engins pendant toute la durée du chantier au droit des travaux rue du Boujon à FAUMONT (59) selon plan ci-joint ; le stationnement de tout autre véhicule sera interdit du 27/05/2022 au 26/06/2022 inclus au droit des travaux.

Article 02 : Une signalisation conforme à la réglementation sera mise en place par l'entreprise.

Article 03 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout officier de police judiciaire ou agent de force publique habilité à dresser procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 04 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

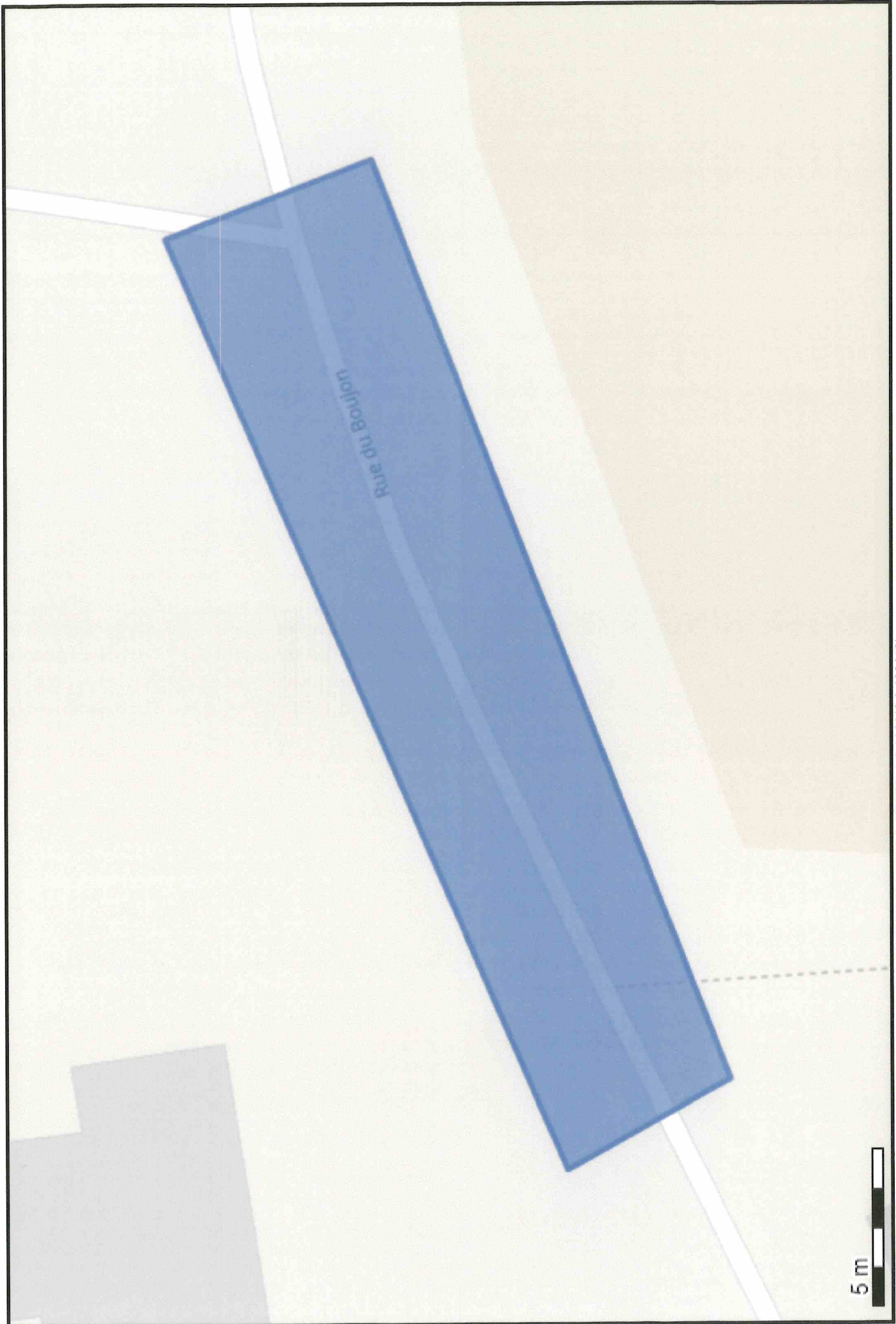
Article 05 : Monsieur le Maire de Faumont (59) et Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'Orchies (59) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

- M. Laurent DE RIEVIÈRE, responsable des services techniques de la mairie de Faumont.
- L'entreprise SADE TELECOM de ROUVROY & LUMBRES (62)

Fait à Faumont, le 16 mai 2022

Le Maire,
Gilles BARBIEUX





Rua do B. ...

5 m

(50.444443 3.138153);(50.444397 3.138194);(50.444498 3.138604);(50.444556 3.138569);(50.444443 3.138153);